



Programme

4 octobre 2018

20h00 : Ouverture de la soirée - Accueil des participants par Jean Messinesi (président du Tribunal de Commerce de Paris)

Lieu : Atrium – cinq Legaltechs présentent leurs outils : DatainfoGREFFE, Predictice, Gino Legaltech, Legalmetrics, Lexisnexis

20h15- 21h15 : deux tables rondes concomitantes

La réponse de Paris en matière de litiges commerciaux internationaux – salle 1

• Modérateurs : Frank Gentin (ancien président du tribunal de commerce de Paris), Jacques Bouyssou (Avocat, Alerion)

• Intervenants : Guy Canivet (ancien premier président de la Cour de cassation, président du haut comité juridique de la place financière de Paris), Matthias Fekl (ancien secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, ancien ministre de l'Intérieur, avocat, KGA Avocats), Marie-Aimée Peyron (Bâtonnier de Paris, Squire Patton Boggs), François Ancel (président de chambre internationale de la Cour d'appel de Paris), Philippe Bernard (président de la chambre internationale, tribunal de commerce de Paris), Stéphanie Fougou (présidente AFJE), Daniel Schimmel (avocat au Barreau de New York, Foley Hoag), Didier Kling (président, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)

Ce que les entreprises en difficulté attendent du tribunal – Ce que le tribunal peut leur offrir - salle 2

• Modérateur : Professeur Philippe Roussel Galle

• Intervenants : Guy Elmalek (président de chambre honoraire, tribunal de commerce de Paris), Stephen Almaseanu (Parquet de Paris, section chargée des affaires commerciales), Louis Martin (délégué général aux procédures collectives, tribunal de commerce de Paris), Thierry Monteran (avocat, membre du conseil de l'Ordre, UGGC), Lucile Jouve (mandataire judiciaire) et Christophe Thévenot (administrateur judiciaire)

21h20- 22h20 : trois tables rondes concomitantes

Droits de la défense et secret des affaires : trouver le bon équilibre - salle 1

• Modérateur : Stéphanie Fougou

• Intervenants : Emmanuel Coulon (Greffier en chef du tribunal de l'Union Européenne), Nathalie Dostert (présidente de chambre, tribunal de commerce de Paris), Didier Théophile (avocat, Darrois Villey Maillot Brochier), Stéphanie Lhomme (FTI), Martial Houle (secrétaire général et directeur juridique de Direct Energie, secrétaire général du Cercle Montesquieu).

Imprévision et Hardship - salle 2

• Modérateur : Bernard Vatier (avocat, Vatier Avocats, ancien Président de la Franco British Society)

• Intervenants : Jean-Jacques Daigre (Ecole de droit de La Sorbonne), Jean-François Le Gal (Solicitor England & Wales) et Carol Xueref (ancien Secrétaire General d'Essilor International, Cercle Montesquieu)

Avenir du droit français sur les marchés bancaires et financiers - l'exemple ISDA - salle 3

• Modérateur : Alban Caillemer du Ferrage (avocat, Jones Day)

• Intervenants : Alice Bonardi (BNPP Responsable juridique Global Markets France – CIB LEGAL), Hervé Ekué (Avocat, Allen & Overy) et Stéphane Torck (Professeur agrégé Paris 2)

22h30- 23h30 : Une audition contradictoire de témoins devant la chambre internationale Mise en situation – Salle 2

• Président : Christian Wiest, Tribunal de commerce de Paris ; avocats : Kami Haeri (Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan et Valence Borgia, membre du Conseil de l'Ordre, KL Gates) avec le concours de Karl Hennessee, Airbus

23h30 : Clôture par Jean Messinesi suivi du cocktail – Atrium